Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

ETHAN WALL

Dénomination : ETHAN WALL. Forme : SAS. Capital social : 10000 euros. Siège social : 8 Rue Jehly Bachellier, 21121 FONTAINE-LES-DIJON. 793162173 RCS Dijon. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er juillet 2020, les associés ont pris acte du non renouvellement des mandats des commissaires aux comptes de la société, dont les mandats ont pris fin le 31/12/2019 : Société AUDIT GESTION CONSEIL (titulaire partant), Monsieur Sylvain BOISSIERE (suppléant partant). Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL211029572

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 Août 2009 Monsieur Julien Charles Henri BAY, en son vivant retraité, demeurant à NEUILLYLES-DIJON (21800) Rue de la Combe aux Métiers « La Combe Saint Victor », né à BIRMENDREIS (Algérie), le 27 mai 1923, veuf de Madame Odette Marguerite ESCURE, décédé à NEUILLY-LES-DIJON (21800) le 13 octobre 2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thomas ROQUEL, notaire associé à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, le 26 janvier 2021 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me ROQUEL notaire à DIJON référence CRPCEN : 21005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Me ROQUEL

AL211029594

SCP Véronique LAGE-WERNER, François PENY et François GUILLERMET
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SUCCESSION

Par testament olographe en date du 3 août 2009, Madame Monique Arlette Aline PENNEQUIN, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000), 43 avenue Françoise Giroud, née à DIJON (21000), le 23 août 1940, célibataire, décédée à DIJON (21000), le 8 avril 2020, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt au rang des minutes de Me François GUILLERMET, notaire à DIJON, en date du 23 juin 2020, et dont une copie a été reçue par le Greffe du Tribunal judiciaire de DIJON le 26 février 2021.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me François GUILLERMET, notaire à DIJON (21000), 2 rue Bossack, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou acte extrajudiciaire, dans le mois du dépôt de la copie du testament au Greffe du Tribunal judiciaire.

Pour avis, le notaire

AL211029617

NOMINATION

ACS2

Société par actions simplifiée au capital de 23 000 euros Siège social : 14 Avenue de Stalingrad, 21000 DIJON 441 628 450 RCS DIJON Aux termes d'une décision du Président en date du 19/02/2021, il résulte que Mr Benoît BOURGOGNE, demeurant 16B rue Henri Matisse, 21000 DIJON, a été nommé en qualité de Directeur Général. POUR AVIS Le Président

AL211029505

SEASON BEAUNE

SAS au capital de 50 000 euros
Siège social
42 rue de Lorraine 21200 BEAUNE
852 661 347 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 31/12/2020, il résulte que : la Société LEGRAND INVESTISSEMENTS, SARL au capital de 410 000 euros, dont le siège social est 5 rue Devosge, 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 813 415 924, Représentée par M. Ghislain LEGRAND-BERNOT, son Gérant, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Ghislain LEGRAND-BERNOT, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Ghislain LEGRAND-BERNOT a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de La Société LEGRAND INVESTISSEMENTS.

POUR AVIS. Le Président.

AL211029562

SITEC

SAS au capital de 151.796 Euros
rue Gustave Eiffel
21700 Nuits Saint Georges
834 596 058 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 31 décembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de Président Monsieur Anthony Arrangois demeurant 10 cours du Maréchal Leclerc 33850 Léognan en remplacement de Madame Marie Cécile Repolt démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211029588

DWFRITZ METROLOGY SAS

Par décisions du 03.03.2021 de DWFRITZ METROLOGY SAS, SAS, capital 10.00 €, siège : 3, rue Emmanuel Philippot 35230 Saint-Erblon, 882 469 737 RCS Rennes, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes Titulaire, la société ROCARD AUDIT, SAS sise 11, boulevard Rembrandt Bâtiment B1 - 21000 Dijon, 414 916 346 RCS Dijon. Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211029592

FONCIERE JOUVENCE NUTRITION

SASU au capital de 958.200 €
Siège social
Route de Saussy
21380 Messigny et Vantoux
498 649 334 RCS Dijon

Changement de président

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 décembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de Président, Mr. Frédéric Durousseau demeurant 21-25 rue Balzac 75008 Paris, en remplacement de la société INICEA HOLDING.

AL211029599

AVIS

SARL G.R. CONSEIL
au capital de 230 000 euros
Siège social : 6 Rue des Orfèvres
21240 TALANT
433 133 014 RCS DIJON

ux termes d'une A.G.O. en date du 04/02/2020 :

- La SARL CABINET D'AUDIT COLSON, Pôle d'Activités du Pré Moinot - Rue des Minières - 52100 SAINT DIZIER, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- M. Éric GABORIAUD, 37 Rue Elsa Triolet - Parc Valmy - 21000 DIJON, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2022.

Pour avis

La Gérance

AL211029607

TRANSFERT DE SIÈGE

LA PLANETE DE L'IMAGE

SARL au capital de 9.000 Euros
Siège social :
Rue Gaston Chevrolet
21204 BEAUNE
441 837 234 RCS DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 12 juin 2019, l'AGO a décidé de transférer le siège social au 7 Rue de Poiseul 21190 PULIGNY-MONTRACHET.

Mention faite au RCS de DIJON

AL211029561

BOULANGERIE COEUR DE PAINS

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros Siège social : 33 route de Seurre – 21200 BEAUNE 498 334 085 RCS DIJON Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2020, l'associé unique a transféré le siège de BEAUNE (21200) – 33 route de Seurre à BEAUNE (21200) – 3 rue Lucien Perriaux, avec effet le même jour et a modifié, en conséquence, l'article 4 des statuts. Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Restauration rapide sur place et à emporter, salon de thé sans vente de boissons alcoolisées, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis

AL211029577

M & K

SARL au capital de 3 000 E
Sihge social
3 Boulevard Eiffel 21600 LONGVIC
848 845 434 RCS DIJON

L'AGM du 30/12/2020 a décidé de transférer le siège social au 17 rue du Professeur Louis Néel, 21600 LONGVIC, à compter du 01/01/2021, et de modifier les statuts.

AL211029595

SCI HERGI

Société civile immobilière
au capital de 15 244,90 euros
23, Rue Richard
21 200 BEAUNE
RCS DIJON 353 618 226

Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2021, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social :

Ancien siège : 23, Rue Richard 21 200 BEAUNE

Nouveau siège : 3, Impasse du Château Cercy 71 350 Saint Gervais en Valière

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS

Pour avis,

AL211029611

FAVIRJU

SC au capital de 1 000 €
Siège social : 4, rue Professeur Debré
21000 Dijon
880 301 874 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 28/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social, au 4, allée Fernand Braudel 33160 Saint Médard-en-Jalles en date du 1er/03/2021.

Radiation au RCS de DIJON et nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX

AL211029619

CONVOCATION

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL QUETIGNY CHEVIGNY

Société coopérative de crédit
à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée
4 PLACE CENTRALE ROGER REMOND
21800 QUETIGNY
RCS DIJON 326518958

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendront à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 80 63 21 55 ou à l'adresse suivante 02559@creditmutuel.fr.

Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :

1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 02 AVRIL 2021 à 19:00.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale, constitution du bureau.

02 Modification des statuts.

03 Clôture de l'Assemblée Générale.

ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.

2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 23 AVRIL 2021 à 19:00.

Les votes auront lieu au siège de la Caisse entre le 20/04/2021 et le 22/04/2021 aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.

avec l'ordre du jour suivant :

01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.

02 Compte-rendu d'activité.

03 Présentation du bilan et du compte de résultat.

04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.

05 Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat.

06 Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration.

07 Elections au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir (*).

08 Clôture de l'Assemblée Générale.

*Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

3) En Assemblée Générale Extraordinaire.

A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.

Le Conseil d'Administration

AL211029600

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

« Monsieur Xavier Marie Nicolas Jean de VALENCE de MINARDIERE, retraité, né à LYON (69006), le 27 juin 1957 et Madame Olga Marie-José JEANNIN NALTET, sans profession, née à CHALON SUR SAONE (71100), le 22 juillet 1959, demeurant ensemble à CHOISY AU BAC (60750), Le Clos, 1 rue Binder Mestro, mariés à la Mairie de DIJON (21000), le 04 avril 1986, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Jean MARION, notaire à DIJON, le 31 mars 1986, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens et droits immobiliers, convention de mariage et clause de préciput. L'acte a été reçu par Me Christophe RICHARD, notaire à LYON 1er arr., le 5 mars 2021.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Christophe RICHARD, notaire à LYON 1er arr., où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil – Me Christophe RICHARD »

AL211029605

MODIFICATION DE STATUTS

SARL GELECT

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 7 625 euros
Siège social
Aux Carottes Est, 21600 OUGES
423 338 938 RCS DIJON

Selon délibération du 25/02/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 625 euros.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Jean Louis CHIONO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : M. Hervé LACHAUME, demeurant 2 ruelle Saint Antoine, 21550 LADOIX SERRIGNY.

Selon cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SARL GELECT» par «GELECT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

Le Président

AL211029560

SETP

Société par actions simplifiée
au capital d'1 356 923 euros
Siège social
Route de Villers-la-Faye
21700 COMBLANCHIEN
036 380 061 RCS DIJON

Aux termes de décisions unanimes des associés dans un acte du 15/12/2020, il a été décidé notamment la refonte des statuts de la Société dont il résulte la suppression du Conseil de Surveillance. Les associés ont dès lors constaté la fin à compter de cette date des fonctions de membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Claude ANDRE, Monsieur Bruno PIZZETA et Monsieur Marc-Antoine SERIS.

Pour avis Le Président

AL211029564

OBJET SOCIAL

NICLOUROX - SASU au capital de 15245 euros - Siège social : 5J Rue André Malraux, 21000 DIJON - RCS DIJON 434359204.

Aux termes d'une décision en date du 15/01/2021, l'associé unique a décidé, à compter du 1er janvier 2021, d'étendre l'objet social aux activités de : site portail et création de sites internet, marketing, publicité, communication. L'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL211029580

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 08/03/2021

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEIRE-LE-CHATEL: Terres - Classification urbanisme : zone A du PLU - Parcelles libres après récolte 2021

2 ha 07 a 00 ca - Pregnery: ZH-46(A)-46(B)-51-52

IZIER: Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Libre après la récolte 2021

2 ha 86 a 00 ca - Le bas des hauturots: ZC-16

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/03/2021 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211029615

SOCIETE DE GESTION AGRICOLE ET D'INVESTISSEMENT DE L'AUDE

SA au capital de 1.527.960 Euros
6, rue de Chaux
21700 Nuits Saint Georges
976 250 159 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2020, il a été pris acte du nom renouvellement du Commissaire aux comptes Titulaire et Suppléant le Cabinet Mazars et Mr Cyrille Brouard.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211029584

LOUIS MAX

SA au capital de 8.259.144 Euros
6, rue de Chaux 21700 Nuits Saint Georges
391 539 756 RCS Dijon

Aux termes du Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur général Monsieur Antoine Blazy demeurant 6 boulevard de la République 71100 Chalon sur Saone en remplacement de Madame Marie Cécile Repolt démissionnaire.

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 décembre 2020, il a été pris acte :

- du non renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant le Cabinet Mazars et Guerard et Monsieur Cyrille Brouard

- de la démission du mandat d'administrateur de Madame Marie Cécile Repolt.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL211029590

CESSION

S.C.P. «Romain BRUCHON Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à DIJON (21000) 16, Avenue Victor Hugo.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Romain BRUCHON, Notaire à DIJON le 30 novembre 2020

enregistré au SPFE DIJON 1, le 08 décembre 2020 dossier 2020 0105571 référence 2104P01 2020 N° 02200, et acte rectificatif reçu par Maître Maximilien CHANUT, Notaire à DIJON, le 15 février 2021 enregistré au SPFE DIJON 1, le 26 février 2021 dossier 2021 00018955 référence 2104P01 2021 N° 00476, contenant :

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par :

Monsieur Denis, René BILLIER, commerçant, demeurant à AHUY (21121), 5 rue des Tilleuls.

Né à DIJON (21000), le 16 novembre 1957.

De nationalité Française.

Divorcé en premières noces, non remarié, de Madame Bernadette MORANT suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DIJON (21000) le 26 mars 2007.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Au profit de :

Monsieur Johann, Alexandre PITOIS, commercial, époux de Madame Lylia ISSAADI,

demeurant à AHUY (21121), 1 place du 19 mars 1962.

Né à DIJON (21000), le 28 juin 1978.

De nationalité Française.

Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître Nicolas JOUFFROY, Notaire à DIJON, le 11 août 2020 préalable à son union célébrée à la Mairie de AHUY (21121), le 29 août 2020 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

D'UN FONDS DE COMMERCE de café – restaurant – articles de fumeurs, auquel est attachée la gérance d'un débit de tabacs, connu sous l'enseigne « LES ACACIAS » sis et exploité à AHUY (21121), 5 rue des Tilleuls, pour lequel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro SIREN 347 904 013,

Moyennant le prix principal de CENT DEUX MILLE TROIS CENT VINGT-TROIS EUROS ET QUARANTE-DEUX CENTIMES (102323,42 EUR) s'appliquant savoir :

- A la cession des éléments incorporels pour 90632,00 EUR,

- A la cession du matériel, mobilier et outillage pour 9368,00 EUR,

- A la cession des marchandises, pour 2323,42 EUR,

Entrée en jouissance au 30 novembre 2020.

Les oppositions seront reçues à l'Etude de Maître Romain BRUCHON, Notaire à DIJON (21000), 16 avenue Victor Hugo, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

Maître Romain BRUCHON

AL211029565

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AVIS

SCEA SAINTE ANNE, au capital de 182 938,82 euros, siège social : 3 Rue Sainte Anne 21440 CHANCEAUX, 400 336 343 RCS DIJON, AGE du 15/12/2020 : nomination de M. Thibaut FOURNIER (3 Rue Sainte Anne 21440 CHANCEAUX) en remplacement de M. Pascal FOURNIER démissionnaire à effet du 31/12/2020. Pour avis

AL211029496

PHARMACIE POINCARE

SELARL de pharmaciens
au capital de 7 500 € -
Siège social
35 Avenue Raymond Poincaré
21000 DIJON
891 852 964 RCS DIJON,

Nomination de co-gérant

L'AGO du 01.02.2021 a nommé en qualité de co-gérants : Carine HENRIOT demeurant 7 Rue de la Montée du Clos 21490 VAROIS ET CHAIGNOT et Elie HENRIOT demeurant 41, route de Dijon 21310 MAGNY SAINT MEDARD, pour une durée illimitée.

Pour avis La Gérance

AL211029555

VENTE DE FONDS - GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP du 9/2/2021 il est attesté que le cinéma situé au 6, rue Devosge, 21000 Dijon exploité en location gérance a fermé définitivement ses portes le 30/7/2019.

La location gérance qui avait été consentie à effet du 1/1/2012 par la SAS LE COUCOU (775 702 400 RCS CLERMONT FERRAND) à la société SAS DES CINEMAS DE QUETIGNY, rue du Cap Vert, 21800 Quétigny, 421 744 756 RCS DIJON s'est donc terminée le 30/7/2019.

Pour avis

AL211029566

GÉRANT

Dénomination : X.P GESTION. Forme : SC. Capital social : 184800 euros. Siège social : 8 Rue LOUIS DEROCHE, 21000 DIJON. 798172706 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2021, à compter du 30 janvier 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Madame Elisabeth PEYRUSSIE (partant) Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL211029569

GÉRANT

Dénomination : F.P GESTION. Forme : SC. Capital social : 184800 euros. Siège social : 8 Rue LOUIS DEROCHE, 21000 DIJON. 798172060 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2021, à compter du 30 janvier 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Madame Elisabeth PEYRUSSIE (partant) Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL211029570

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANT

Dénomination : A.C.P. GESTION. Forme : SC. Capital social : 184800 euros. Siège social : 8 Rue LOUIS DEROCHE, 21000 DIJON. 798167672 RCS de Dijon. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 janvier 2021, à compter du 30 janvier 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Madame Elisabeth PEYRUSSIE (partant) Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL211029571

Notaires

SOGIPER

Suivant acte reçu par Me Clémence BAILLY, notaire à DIJON, le 03/03/2021, les associés de la sté SOGIPER, sté civile au capital de 1000€, ayant son siège à MARSANNAY-LA-COTE, 3 ruelle des Carrons, RCS DIJON 479.088.833, ont constaté la démission de ses fonctions de gérant par M. Gilles Henri Germain PERRIN, dmt à MARSANNAY-LA-COTE 3 ruelle des Carrons, par suite de la survenance de son décès. Les associés ont nommé Mme Hélène PERRIN, dmt à MARSANNAY-LA-COTE 4 Impasse Champy, en qualité de nouvelle cogérante, pour une durée indéterminée.

La gérance

AL211029574

Notaire

SELARL «Office Notarial de SAINT AVERTIN» Notaires associés 15, rue des Granges Galand 37550 SAINT AVERTIN

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PIGEONNIER

Société Civile Immobilière au capital de 41 161,23 € Siège social Le Village La Motte Ternant 21210 SAULIEU RCS DIJON 391350378

Changement de gérance

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juillet 2020, il a été pris acte du retrait de la gérance de M. Nicolas EVRARD sans remplacement à compter du 16 juillet 2020. L'unique gérant est désormais M. Cyril EVRARD, demeurant à PARIS (75019) 285 rue de Belleville, pour une durée illimitée. Mention sera faite au RCS de DIJON

AL211029616

➜ NON DISSOLUTION

SARL RENAUD

Société à responsabilité limitée au capital de 7 623 euros Siège social 2, Rue du Tilleul - Hameau de Domois 21600 FENAY 407 757 293 RCS DIJON

Avis de non Dissolution

Par décision du 15/02/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

AL211029596

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS MARIE-ANNE HALFON ET MARIE-FRANCE WEYL-MAUDUIT

Société civile de moyens au capital de 600 € Siège social : 67 rue des Godrans 21000 DIJON 493 135 982 RCS DIJON

Par AGE du 31 décembre 2020, les associés ont :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

- nommé comme Liquidateur Mme Marie-France WEYL-MAUDUIT, demeurant 8 avenue de la 1er Armée Française, 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 67 rue des Godrans, 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211029495

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS MARIE-ANNE HALFON ET MARIE-FRANCE WEYL-MAUDUIT

Société civile de moyens en liquidation au capital de 600 euros Siège social : 67 rue des Godrans 21000 DIJON 493 135 982 RCS DIJON

Par AG du 31/12/2020, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur, Marie-France WEYL-MAUDUIT, demeurant au 8 Avenue de la 1ere Armée Française, 21000 DIJON, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211029501

S.C.I « LES JARDINS »

Société Civile Immobilière Au capital de 304,90 euros Siège social 20 rue des Jardins 21220 MOREY SAINT DENIS 352 571 590 RCS DIJON

Aux termes de délibérations en date du 30/12/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- constaté le décès M. Guy CASTAGNIER, cogérant, survenu le 5 juillet 2012 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

-décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/12/2020, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions légales et statutaires, pour cause de cessation d'activité. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Jocelyne CASTAGNIER, demeurant 20 rue des Jardins à MOREY SAINT DENIS (21220) et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à MOREY SAINT DENIS (21220), 20 rue des Jardins. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis - Le liquidateur.

AL211029554

S.C.I « LES JARDINS »

Société Civile Immobilière en liquidation Au capital de 304,90 euros Siège social 20 rue des Jardins 21220 MOREY SAINT DENIS 352 571 590 RCS DIJON

Suivant délibération en date du 31/12/2020, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2020, a donné quitus à Mme Jocelyne CASTAGNIER, liquidateur, demeurant 20 rue des Jardins – MOREY ST DENIS (21220) de sa gestion, l'a déchargé de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Le liquidateur.

AL211029556

MAISON GILLE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 50 001 euros Siège social et de liquidation : 34 Route Nationale 74 21700 COMBLANCHIEN 342 761 137 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 31 décembre 2020, l'associé unique a approuvé le compte de liquidation, déchargé M. Pierre GILLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL211029573

SOCIETE DE GESTION AGRICOLE ET D'INVESTISSEMENT DE L'AUDE

SAS au capital de 1.527.960 Euros 6, rue de Chaux 21700 Nuits Saint Georges 976 250 159 RCS Dijon

Aux termes des décisions en date du 31 décembre 2020, l'Associé Unique, la Société LOUIS MAX, SA au capital de 8.259.144 Euros sise 6, rue de Chaux 21700 Nuits Saint Georges, 391 539 756 RCS Dijon a décidé la dissolution sans liquidation de la SOCIETE DE GESTION AGRICOLE ET D'INVESTISSEMENT DE L'AUDE par application de l'article 1844-5 al.3 du Code Civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SOCIETE DE GESTION AGRICOLE ET D'INVESTISSEMENT DE L'AUDE à la société LOUIS MAX, à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication.

La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Dijon

AL211029581

EURL U.K.D

Capital de 2000.00€ 8 Impasse Docteur Zipfel 21000 DIJON RCS DIJON 522606649

L'AGO en date du 03 mars 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de Dijon à compter du 03 mars 2021.

AL211029583

JUPITER

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social 7 Rue du 19 Mars 1962, 21600 LONGVIC 831 973 532 RCS Dijon

Par décision du 1er mars 2021, la société M INVEST, associée unique de la société JUPITER, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL211029597

GRANDESURE

Par décision du 31/10/2020, l'associé unique de la société GRANDESURE, Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 100 euros, Siège social et Siège de liquidation: 8 rue Bannelier - Le Patio des Halles, 21000 DIJON, RCS DIJON 831 822 002, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Hugo MARLIEN, demeurant 8 Rue Bannelier 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Bannelier - Le Patio des Halles 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateu

AL211029606

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à VEIGY FONCENEX du 16/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : GL Media ; Siège : 15 boulevard de Brosses 21000 DIJON ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 6 000 euros ; Objet : Le commerce en ligne pour notre propre compte ; la prestation de services dans les domaines de la communication, du web marketing et des stratégies web. ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Clément Lasserre demeurant 700 chemin de la Cornette, 74140 VEIGY FONCENEX. La Société sera immatriculée au RCS de Dijon POUR AVIS

AL211029455

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, en date du 15 février 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BARBER HOME

Siège social : 100 Rue Emile Gruet, 21130 AUXONNE

Forme : SAS

Capital : 500 Euros.

Objet social : Coiffeur et barbier. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Président : Mme ELLENRIEDER LOLITA demeurant 52 Avenue Jacques Duhamel, 39100 DOLE élue pour une durée indéterminée.

Directeur Général : M. MOUSTAKIM BOUCHAIB, demeurant 10 rue Lucie Aubrac, 39100 DOLE pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL211029525

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 19/02/2021 : formes : SCEA, dénomination : DE L'ARGILLY, siège : 36 Rue Saint Germain, 21320 MARCILLY OGNY, durée : 99 ans, capital : 125 000 euros. Objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L 311-1 du Code rural. Gérance : Mme Augustine SAULGEOT, demeurant à 26 Rue Saint Germain 21320 MARCILLY OGNY. Cession : agrément en AGE et libre entre associés. Dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL211029544

JLA

SARLU au capital de 1 000€ Siège social : 19 Rue des Sources 21490 NORGES LA VILLE

Avis

Aux termes d'un assp à NORGES LA VILLE du 08/02/2021, il a été constitué une société :

Forme sociale : SARLU

Dénomination sociale : JLA

Siège social : 19 Rue des Sources 21490 NORGES LA VILLE

Objet social : Conseils/formation en organisation et direction des affaires ainsi dans le secteur de l'hôtellerie restauration

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000euros

Gérance : M. Jérôme LAFFONT demeurant 19 Rue des Sources 21490 NORGES LA VILLE

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON

AL211029558

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats 74 rue Rambuteau 71000 MACON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à VILLERS LES POTS du 01/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société civile immobilière

- Dénomination sociale : UVLICOZA

- Siège social : 15 Rue des Potiers - 21130 VILLERS LES POTS

- Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou droit immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire et plus généralement la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droit immobilier exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenu inutile à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Durée de la Société : 99 ans

- Capital social : 5 000 Euros

- Gérance : M. Christophe FORIN, demeurant 15 Rue des Potiers - 21130 VILLERS LES POTS

Immatriculation de la société au RCS de DIJON.

Pour avis - La gérance.

AL211029559

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 03/03/2021, il a été constitué une SARL

Dénomination :

MONI TRANSPORT

Siège social : 12 Rue Des Valendons 21000 DIJON

Capital : 4000 €

Activités principales : transport des marchandises moins 3.5 tonnes

Durée : 99 ans

Gérance : M. SGHAIER MOHSEN 12 Rue Des Valendons 21000 DIJON

Immatriculation au RCS de DIJON

AL211029575

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés ` VOLNAY (21190) du 01/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : société par actions simplifies. Dénomination sociale : MAISON GEORGES GLANTENAY. Siège social : VOLNAY (21190) 16 Chemin de la Cave Objet : Le négoce et achat de vins, vins en vrac, vins en tiré-bouché, le négoce et la commercialisation en gros et au détail de vins et spiritueux, le négoce et achat de raisins, toutes prestations de services en matière de viticulture oenologie, animation commerciale ainsi que la livraison de vins, prestations de services logistiques Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Capital : 2 000 euros ; apports en numéraire. Président : Guillaume GLANTENAY - 16 Chemin de la Cave 21190 VOLNAY. Directeur Général : Sarah GLANTENAY - 7 Avenue du Lac 21200 BEAUNE. Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou son mandataire ; Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit ` une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent ;Transmission des actions : cessions ou transmissions des actions entre associés sont libres ; agrément préalable des associés dans les autres

cas.Immatriculation : RCS DIJON.

Pour avis, le représentant légal.

AL211029576

AVIS DE CONSTITUTION

MALOHU Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 34, rue de la Confrérie, 21121 FONTAINE LES DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJON du 14.02.2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MALOHU

Siège : 34, rue de la Confrérie 21121 FONTAINE LES DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros

Objet : L'intermédiation en courtage d'assurances.

La gestion, l'acquisition, la vente de tous titres de participations, portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs, et la gestion de sa trésorerie.

L'achat, la vente, la propriété, la gestion, l'administration de tous biens immobiliers ou parts de sociétés à prépondérance immobilière, dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Didier HAAS demeurant 34 rue de la Confrérie 21121 FONTAINE LES DIJON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL211029578

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 26 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée, Dénomination : 1PULSE, Siège : Chez A2B Centre d'Affaires - ZAC Porte de Beaune - 18 Rue Buffon – 21200 BEAUNE, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, Capital : 2 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire, Objet : Organisation, coordination d'évènements festifs, location de matériel, recherche de prestataires, prestations de conseil, formation et création dans les domaines du marketing et de la communication écrite et visuelle, organisation de séjours touristiques à l'exclusion de l'activité d'agence de voyage, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Société LRH, société civile de portefeuille au capital de 1 500 euros, dont le siège social est fixé 18 Rue Buffon à BEAUNE (21200), et qui est immatriculée sous le n°832.825.392 RCS DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis.

AL211029582

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FAIR OAKS (TEXAS – USA) du 4 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : JEAN NEGOCE Siège : chez A2B Centre d'Affaires – ZAC Porte de Beaune – 2100 BEAUNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 30 000 euros Objet : - achat et vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, - toutes opérations de négociation, de commission et de courtage, - l'organisation de dégustation de vins et alcools, - l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur John NICHOLS, demeurant 8514 High Cliff Drive – 78015 FAIR OAKS TEXAS (USA), La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL211029586

SCI MANIE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée « SCI MANIE «, au capital de 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à DIJON (21000) – 16, rue louise Michel – Lot n°44, ayant pour objet : l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble sis à DIJON (21000 - 4 Boulevard de l'université ; l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont les premières cogérantes sont Mme Aïda BELDI, demeurant à DIJON (21000) – 16, rue louise Michel – Lot n°44, et Mme Mehdia BELDI, demeurant à LONGVIC (21600) – 11, rue du Suzon, désignées statutairement pour une durée illimitée.

AL211029587

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRAUX du 22/02/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Immobilière. Dénomination sociale : 2B2M. Siège social : 14 rue Jeannet, 21390 BRAUX. Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis - la construction de tous biens immobiliers - l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Magali BOURIOT et M. Michel BECRELLE, dmt 6 rue du Pré Godran, 21390 BRAUX. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

La Gérance

AL211029598

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin vasculaire - Spécialité angiologie présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SELARL DOCTEUR DENIS BERTRAND

Capital : 2 000 euros

Le siège social: 3 Allée des Corvées – 21240 TALANT

Objet : l'exercice de la profession de médecin vasculaire – spécialité angiologie.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Bertrand DENIS, demeurant 2 rue Felix Trutat, DIJON (21000),

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés de DIJON,

Pour avis,

Le gérant

AL211029604

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/03/2021 il a été constitué une **SARL** dénommée:

LE COLOMBIER

Nom commercial: LE COLOMBIER

Siège social: 14 rue du moulin 21200 RUFFEY LES BEAUNE

Capital: 1.000 €

Objet: La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, la restauration sur place et à emporter, la vente de produits alimentaires, la location d'emplacements de camping, de garages ou de stationnement et la location immobilière.

L'objet social inclut également, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Gérant: M. LABOUTE Oliver 14 Rue du Moulin 21200 RUFFEY LES BEAUNE

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON

AL211029608

SAS LA BOULANGE DE JO Société par actions simplifiés au capital de 1 000 euros 2 rue Louis de Courtot de Cissey 21190 MERCEUIL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 8 mars 2021 à MERCEUIL il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA BOULANGE DE JO

Forme juridique : Société par actions simplifiées

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 2 rue Louis de Courtot de Cissey 21190 MERCEUIL

Objet : Fabrication, conception et vente de pains, viennoiseries, tartes et pâtisseries

Durée : 99 ans à compte de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Président : BOURGE Josselin demeurant 2 rue Louis de Courtot de Cissey

21190 MERCEUIL

La société sera immatriculée au RCS de DIJON (21).

Pour avis, le président

BOURGE Josselin

AL211029609

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination : Lucius Holding

Siège Social : 55 Chemin de la Rente de Giron 21000 DIJON

Capital : 1 060 166 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Objet : la prise de participations, par acquisition, souscription ou apport, au capital social de toutes sociétés existantes ou à créer, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières pour son propre compte, l'intermédiation financière, l'apport d'affaires, l'ingénierie et le conseil en matière financière.

Gérant : Mr Pierre MUGNIER demeurant 55 Chemin de la Rente de Giron 21000 DIJON

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL211029612

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 3 mars 2021,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : RESERVOIR IMMO BEAUNE

Siège : 26 rue du Faubourg Madeleine - 21200 BEAUNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Transactions et gestions de tous biens immobiliers, location immobilière, transactions sur fonds de commerce.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Société RESERVOIR IMMO, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 157 avenue Victor Hugo, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 395 917 RCS DIJON,

représentée par M. Christophe GUION, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL211029614

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 23 février 2021,

il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : WISH CAPITAL

Siège : 17 avenue Touzet du Vigier, 21000 DIJON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités de marchand de biens

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Christophe GUION, demeurant 17 avenue Touzet du Vigier, 21000 DIJON.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS

Le Président

AL211029618

NIÈVRE

DIVERS

LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

LE 02/03/2021 A PROLONGE LA DUREE DU PLAN DE REDRESSEMENT DE GRAPH 2000 (SARL) - bd de l'Expansion 61200 Argentan -

Tous travaux d'imprimerie de labeur ... - RCS ALENCON 523 216 836 - ETS SECONDAIRES INSCRITS AU RCS BERNAY - RCS NEVERS -RCS NANTERRE

AL581030038

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

N°PC :41014023PC

Par jugement en date du 01/03/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

M. BILLEBAULT Franck

SCI LA BOURDELIERE (SCI)

- le Bourg Pougny Cosne-sur-Loire - 58200 COSNE

- LE BOURG - 58200 POUGNY

RCS 58 : 392 002 903

AL581030031

DÉMISSION

BOIS ET SCIAGES DE SOUGY

SA à directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 19 349 156 €
Siège social
Z.I. de Teinte - 58300 SOUGY SUR LOIRE
334 934 304 RCS NEVERS

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant les termes de la séance du Conseil de Surveillance du 8/02/2021, il a été constaté la démission de la société Bpifrance Investissement de ses fonctions de membre au Conseil de Surveillance à la date du 29 décembre 2020, sans pourvoir à son remplacement.

Pour avis.

AL581030053

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 1er janvier 2009, Monsieur Roger Alain THEVENY, en son vivant agriculteur, demeurant à GRENOIS (58420) 4 Rue Jehan d'Huban, né à GRENOIS (58420), le 2 novembre 1949, célibataire, décédé à SAINT-BONNOT (58700), le 3 janvier 2021, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Valérie CLERGET, Notaire associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), le 3 mars 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Valérie CLERGET, Notaire associé à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, référence CRPCEN 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL581030033

NOMINATION

SELF STOCK

Société par Actions Simplifiée
au capital de 48.200 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
529 105 348 RCS NEVERS

Il résulte des décisions unanimes des associés ainsi que de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 05 février 2021, les mentions ci-après à publier :

Ancienne mention

Président : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN

Directeurs généraux :

- 3o2ai, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 18 rue Molière, 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 845 111 095

- HOLD'EM 40, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 7 avenue des sports, 35160 BRETEIL immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 838 228 740

- LC IT DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 25 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS 883 082 216

Nouvelle mention

Présidente : 3o2ai, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 18 rue Molière, 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 845 111 095

Directeurs généraux :

- HOLD'EM 40, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 7 avenue des sports, 35160 BRETEIL immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 838 228 740

- LC IT DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée dont le siège social est sis 25 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, 58000 NEVERS immatriculée au RCS de NEVERS 883 082 216

Pour avis

AL581030025

JULBER MOTO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 36 bis, Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC Des Grands Champs
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS: 511 071 904

CHANGEMENT DE PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL

Assemblée Générale du 04/03/2021

PRESIDENT :

Ancienne mention :

- la société JF INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 65.000 euros dont le siège social est à NEVERS (Nièvre) – 18, rue Barreau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 809 035 454,

Nouvelle mention :

- Monsieur Benjamin PIAT demeurant à POISEUX (Nièvre) – Les Mornanges, lieu-dit Mauvron

DIRECTEUR GENERAL :

Nouvelle mention :

- Madame Loane PIAT demeurant à POISEUX (Nièvre) – Les Mornanges, lieu-dit Mauvron

Pour avis et insertion

AL581030040

FORESTA

SAS au capital de 620.000 €
Siège social :
63 Route de Bourges
58000 CHALLUY
411 012 107 R.C.S. Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique du 04 mars 2021 il a été pris acte de la démission de M. Horatiu Pristavu de son mandat de Président et décidé de nommer, en remplacement, la société BURGUNDY GARDEN, SAS ayant son siège social au 11 bis rue Jean Mermoz – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 891 124 885

AL581030045

TRANSFERT DE SIÈGE

SNB

Société Civil Immobilière
au capital de 100€
Siège Social : 25 Avenue Jean Jacques ROUSSEAU,
58640 Varennes-Vauzelles
RCS de NEVERS 523 759 330

L'Assemblée Générale extraordinaire du 24 Février 2021, a décidé, à compter du 24 février 2021 de :

- modifier l'adresse du siège sociale au 156 Rue de la Côte BLANCHE 58600 GARCHIZY ;

L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste sans changement.

Modification au RCS de Nevers.

AL581030012

EUGENIE MARTIN

SPFPL de pharmacien d'officine
par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
Le Bourg 58420 MORACHES
883 209 363 RCS NEVERS

Par décision en date du 24/02/21, la Présidente de la société, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Le Bourg, 58420 MORACHES au 27 rue des Forges 58800 CORBIGNY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention RCS NEVERS. Pour Avis, la Présidente

AL581030032

PAIN-FRAIS

SAS au capital de 500 Euros €
Siège social : 31 Rue De Nièvre
58000 NEVERS
852105451 RCS de NEVERS

Par AGE du 03/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue Henri Clausse 93000 BOBIGNY, à compter du 03/04/2020.

Mention au RCS de NEVERS

AL581030043

Maître Aurélie Pouviaud Notaire à Fours (Nièvre), Route de Decize

SCI LE VIEUX CHATEAU

capital 138.000 euros
Siège
Le Vieux Château Teinte
58300 SOUGY SUR LOIRE
immatriculée au RCS de NEVERS (Nièvre)
n°422227512

Transfert de siège social

Le 07/12/2020, au termes d'une assemblée Générale Extraordinaire de cette société ayant pour gérant M. Thierry BOURLOTON, demeurant à BAGNOLS (69620), 150 Route de Longchamp a décidé de transférer le siège social au 150 Route de Longchamp à compter du 07 Décembre 2020

En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Villefranche sur Saône-Tarare

Pour avis.

AL581030049

MODIFICATION DE CAPITAL

SAS COW GESTION

SASU au capital de 20000 €
Siège social : RIGNY 58700 NOLAY
RCS NEVERS 812776334

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 04/03/2021 , il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 20000 à 50000 € à compter du 05/03/2021 , d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Ajout dans les statuts : «l'acquisition, la location, la vente et la gestion évolutive d'équipements à destination d'usages agricoles» . Modification au RCS de NEVERS.

AL581030041

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC LES CHAZEAUX

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 450 000 euros
Siège social : Les Chazeaux
58330 SAINT-BENIN-DES-BOIS
RCS 528 618 077 NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL - DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Le 16 février 2021, l'assemblée générale des associés a décidé la réduction du capital de 450 000 € à 300 000€ et pris acte de la démission de Madame Claire ROSE de ses fonctions de co-gérante à effet du 31 décembre 2020.

Pour avis.

AL581030015

JULBER MOTO

SARL transformée
en SAS au capital de 10 000 €
Siège social
36 bis, Boulevard du Grand Pré des Bordes
ZAC des Grands Champs
58000 NEVERS
511 071 904 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 01/03/2021, l'Associée Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme :

§ Ancienne mention : SARL

§ Nouvelle mention : SAS

- Dénomination sociale :

§ Ancienne mention : SARL JULBER MOTO

§ Nouvelle mention : JULBER MOTO

- Administration :

§ Ancienne mention : Gérant : M. Julian FREBY

§ Nouvelle mention : Présidente : JF INVEST sise à NEVERS (58) - 18, rue du Barreau (809 035 454 RCS NEVERS)

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Pour avis

AL581030017

TOLERIE MODERNE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 56 000 €
Siège Social
3, Rue des Champs Pacaud – 58000 NEVERS
581 881 026 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/12/2020, l'Associée Unique a pris acte de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes Titulaire de la société CPB AUDIT et du mandat du Commissaire aux Comptes Suppléant de M. Philippe BOUVEAU et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

AL581030021

AVIS DE MODIFICATIONS

E.S DEMENAGEMENT
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 €uros
Siège social : 270 bis, rue Roger Salengro
80470 SAINT-SAUVEUR
883 923 021 RCS AMIENS

Aux termes de l'Assemblée du 30 Novembre 2020, les Associés ont :

- pris acte de la décision de de Monsieur Jordan ELOY de démissionner de ses fonctions de gérant à compter de ce jour,

- décidé de nommer, en ces lieu et place, à compter de ce jour, en qualité de gérant, Monsieur Pierre ELOY, né le 16 Janvier 1991 à AMIENS (80), de nationalité française, demeurant COISY (Somme) – 4, rue des Champs d'Amour,

- Décidé de transférer le siège social à POUILLY-SUR-LOIRE (58150), Route de Châteauneuf – Les pointes Margot à compter de ce jour.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS sous le numéro 883 923 021 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis

AL581030028

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOTEL LOIRE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100.000 euros
Quai de Médine – 58000 NEVERS
428 920 243 RCS NEVERS

Par décision du 28 décembre 2020, l'Associé a nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la société EMERSON AUDIT (418 009 726 RCS PARIS), PARIS (75017), 48 rue Cardinet, pour une durée de six exercices, en remplacement de la société COGEP.

Pour avis.

AL581030042

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laurent ROGEON, notaire associé à MOULINS, le 01 Mars 2021, la SARL SYLV'ANN au capital de 8000,00 EUR dont le siège social est à NEVERS (58000), 25 Rue Saint-Martin, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 352185748, a cédé à :

Mme Christine LANOIZELEE, coiffeuse, épouse contractuellement séparée de biens de M. Michel CESPEDES, demeurant à AVERMES (03000), 8 bis Rue Jean François La Perouse.

Une succursale ou établissement secondaire consistant en un fonds de COIFFURE et VENTE DE PRODUITS DE COIFFURE, COSMETIQUES et ARTICLES DE SOINS sis et exploité à MOULINS (Allier) 3, Place d'Allier, connu sous l'enseigne « TCHIP LA COIFFURE A PETIT PRIX», comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit à la ligne téléphonique, le mobilier et matériel, les ustensiles et outillages, servant à son exploitation,

Moyennant le prix de 85.000 € (s'appliquant aux éléments incorporels pour 77.500 €, et aux éléments corporels pour 7.500 €).

Pour laquelle succursale ou établissement secondaire le Cédant est identifié auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de CUSSET sous le numéro SIREN 352 185 748 (R.C.S NEVERS).

L'entrée en jouissance est fixée au 1er mars 2021.

S'agissant d'une cession d'une succursale ou établissement secondaire (le cédant restant propriétaire de l'établissement principal) et pour les oppositions, domicile est élu :

* au siège de la SELAS « ROGEON Laurent – Office Notarial Moulins Souvigny » (dans le ressort du tribunal de la situation de la succursale cédée),

* en l'étude de Me Christophe ROBERT, notaire à NEVERS (Nièvre) 10, Rue Vauban, (dans le ressort du tribunal de la situation de l'établissement principal et siège de la SARL SYLV'ANN).

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues aux domiciles élus dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL581030018

CESSION

Suivant acte reçu par Me Laurence CARLIER, le 24 février 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS, le 02 mars 2021, Dossier 2021 20971 Référence 5104P04 2021 N 00716,

La société dénommée LE RELAIS DES LACS, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à PLANCHEZ (58230), avenue François Mitterrand, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 815 242 946, a cédé à la société dénommée AEQUITAS HOTELS, Société par actions simplifiée, au capital de CENT EUROS (100,00 €), dont le siège social est à PLANCHEZ (58230), avenue François Mitterrand, représentée par M. Hervé SAVARY.

Le fonds de commerce de préparation de plats cuisinés en conserve, préparation de plats à emporter, café, bar, hôtel, restaurant, exploité à PLANCHEZ (58230), Le Bourg, avenue François Mitterrand, connu sous le nom de LE RELAIS DES LACS, moyennant le prix de 100.000,00 €, savoir : éléments incorporels : 36.988,00 €, matériel et mobilier commercial : 63.012,00 €

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte par la confusion sur la tête de la SAS « AEQUITAS HOTELS » » de ses qualités de propriétaire et de locataire gérant.

Par la régularisation de l'acte de cession de fonds de commerce, il est mis fin au contrat de location-gérance en date à PLANCHEZ (58230), du 01 avril 2019, conclu par la SARL « LE RELAIS DES LACS » au profit de la SAS « AEQUITAS HOTELS » pour une durée de deux années à compter du 1er avril 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'Office notarial de l'Arquebuse, où domicile a été élu à cet effet »

Pour insertion - Me Laurence CARLIER

AL581030052

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LA SAUVETTE

Par décision de l'AGE du 01/03/2021, la société LA SAUVETTE, SARL au capital de 7 622 € ayant son siège 17 Place des pêcheurs, 58400 LA CHARITE SUR LOIRE, RCS Nevers 384 043 337, a pris acte du décès de M. Daniel FLEURIET, de son vivant gérant unique de la société, survenu le 05/05/2020, et a désigné Monsieur Bernard FLEURIET en qualité de gérant pour le remplacer à compter du 01/03/2021 pour une durée illimitée.

Pour avis : Bernard FLEURIET

AL581030019

SCEA HUBERT VENEAU

SCEA au capital de 278 100 €
Siège social : Les Ormousseaux
58200 SAINT PERE
350 195 699 RCS NEVERS

Par décisions du 23/12/2020, M. Clément JOLIVET demeurant à CREZANCY EN SANCERRE (18300) 13 Route des Veaugues, a été nommé avec effet du même jour, en qualité de gérant, en remplacement de M. Bertrand VENEAU et M Jérôme VENEAU, démissionnaires.Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du TC de NEVERS.

AL581030026

LES FORGES

SARL au capital de 8.000 euros
Siège social
55 boulevard Boigues
58600 FOURCHAMBAULT
443 066 048 RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire du 03 mars 2021 a désigné M. Timothy BUTLER, dt 8 avenue Jean Jaurès – 58600 FOURCHAMBAULT, en qualité de gérant en remplacement de Mme Agnès BUTLER.

Pour avis, le gérant

AL581030044

SARL ACTIVE HERITAGE

SARL au capital de 500 €
Siège social
28 Chemin du Magny
58600 FOURCHAMBAULT
RCS NEVERS 887919330

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2020, il a été pris acte de la démission du Gérant M DESBRUERES Etienne à compter du 26/02/2021 M LAURENT Fabrice reste gérant unique de la SARL . Modification au RCS de NEVERS.

AL581030046

DISSOLUTION LIQUIDATION

CONTROLE TECHNIQUE DU DONZIAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €uros
Siège social
Le Belle Etoile
58220 DONZY
422 035 188 RCS NEVERS

AVIS DE DISSOLUTION SARL CONTROLE TECHNIQUE DU DONZIAIS

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur, Madame Geneviève DEGENNE, gérante associée, demeurant à SAINT-MARTIN SUR NOHAIN (NIEVRE) 10 Impasse des Mésanges, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-MARTIN SUR NOHAIN (NIEVRE) 10 Impasse des Mésanges. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, Le liquidateur.

AL581029976

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : FB LAVAGES.

Sigle : SARL.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 24 Impasse des Trois Corbiers, 58000 Nevers.

789398047 RCS de Nevers.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 janvier 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Frédéric BANCILHON demeurant 24 Impasse des Trois Corbiers, 58000 Nevers et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du NEVERS.

Le liquidateu

AL581030020

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des DUA de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JANKOVIC RAKOVER, SELAS au capital de 384.171,52 €, sise 13 rue Charleville – 58000 NEVERS, immatriculée 321 355 026 RCS NEVERS, société absorbée, en date du 14.10.2019, il a été décidé :

- d'approuver le projet de fusion établi le 28.06.2019 avec la société LABORATOIRE MAYMAT, SELARL au capital de 5.163.630 € sise 4 place du Four – 03000 MOULINS, immatriculée 398 782 441 RCS CUSSET, aux termes duquel la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JANKOVIC RAKOVER a transmis à la société LABORATOIRE MAYMAT la totalité de son patrimoine l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération.

- que par ce seul fait, la société LABORA-

TOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JANKOVIC RAKOVER se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la société LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE JANKOVIC RAKOVER sont devenues définitives le 15.10.2019, ainsi qu'il résulte de l'AGE de la société LABORATOIRE MAYMAT.

Mention sera faite au RCS de NEVERS.

Pour avis

AL581030024

EARL BAUDIN FRÈRES

La Bergerie - 58120 MONTIGNY en MORVAN
Au capital de 133 170 €
R.C.S. Nevers – N° 314 845 058

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 22 février 2021, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2020, déchargé M BAUDIN Robert de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL581030051

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 25/02/21 à LA FERMETE, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : « FONCIERE DESIGN».

SIEGE SOCIAL : LA FERMETE – 58160 – 45 Rue des Tilleuls.

OBJET : La société a pour objet la propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine et l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles.

DUREE : 99 ans RCS NEVERS.

CAPITAL : 500 euros de numéraire.

GERANCE : Monsieur Nicolas PETIT demeurant LA FERMETE – 58160 – 45 Rue des Tilleuls.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de tous les associés.

Pour avis et mention

La Gérance

AL581030016

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/03/2021 il a été constitué une SARL dénommée : POLAT CONSTRUCTION

Siège social : 10 RUE BERNARD PALISSY, N65 58000 NEVERS Capital : 2.000€ Objet : MACONNERIE GENERALE, GROS OEUVRES Gérant : M POLAT BARIS, 10 RUE BERNARD PALISSY, N65 58000 NEVERS. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL581030022

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/02/2021 il a été constitué une SCI dénommée:

SCI MARTIN SEGOULE FILS

Siège social: 17 chemin des sources 58270 ST BENIN D AZY

Capital: 100 €

Objet: Achat, location, vente de biens immobiliers

Gérant: M. MARTIN Frédéric 17 Chemin des Sources 58270 ST BENIN D AZY

Cession des parts sociales : Libre entre associés

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL581030027

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : DKP'IMMO ; Siège social : 4, Les Roblins - 58200 ALLIGNY COSNE ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 900 € ; Co-Gérance : Mme Karine ANDRUSIOW, Mme Priscilla BALLEREAU et M. David ANDRUSIOW dt ensemble à ALLIGNY COSNE (58) - 4, Les Roblins ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL581030034

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI », titulaire d'un Office Notarial à CHATEAU-CHINON (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le 9 février 2021, enregistré au SPF et Enregistrement de NEVERS1, le 15/02/2021, Dossier 2021 00006091, réf 5804P01 2021 N 00104 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet: l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LA MORVANDELLE.

Le siège social est fixé à : MONTSAUCHE-LES-SETTONS (58230), Montélesme Chez Madame Fabienne DEBRUYERE.

Durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports ont été effectués en numéraire par Monsieur Christophe DUCHÊNE pour 900,00 euros et par Madame Fabienne DEBRUYERE pour 100,00 euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Christophe Noël André DUCHÊNE, né à NANTES (44000), le 29 avril 1967, demeurant CLAMART (92140) 32 rue de la Gaité, pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS (58000).

Pour avis.

Le notaire.

AL581030037

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/03/2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : KRMoto. Objet social : Achat, vente ou location d'accessoires,

d'équipements de pièces détachées pour motocycles et conducteur de motocycle.

Le dépôt-vente de motocycles neuves et d'occasions. Siège social : 86 Route de la ramée, 58320 Parigny-les-Vaux. Capital : 1.000 € Durée : 99 ans. Gérance : M. DUMORT Franck, demeurant 86 Route de la ramée, 58320 Parigny-les-Vaux.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL581030047

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à NEVERS en date du 05/03/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : BGKMP INVEST, SIEGE SOCIAL : 38 Rue Franchet d'Esperey, NEVERS (Nièvre). OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCSCAPITAL : 10 000 euros. GERANCE : Mme Elisabeth KREUTZER, demeurant 3 chemin des Chandons, MARZY (Nièvre) et M. Cédric MANEVY, demeurant 5 impasse de Busserolles, MARZY (Nièvre),AGREMENT DES CESSIONS : Cession libre entre associés. Cession soumise à agrément dans les autres cas. IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS. Pour avis, la gérance.

AL581030050

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 08.02.2021, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI Vélusa

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

Siège social : Montifault - 58700 MURLIN

Capital : 500 euros en numéraire

Gérance : M Virgil PEIGNOT et Mme Emilie CAMPAGNOLO, demeurant Montifault 58700 MURLIN

Agrément des cessions de parts: Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL581030054

YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Jugement du Tribunal de Commerce de Montpellier du 01/03/2021 prononçant la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire après cession, sans maintien d'activité, au profit de la **SAS A.S.D. INTERNATIONAL** lieu-dit la Grande Sourée ZA des Macherins 89470 Monéteau (commerce d'articles de pêche) RCS MONTPELLIER 399341460. Liquidateurs judiciaires : Me Vincent AUSSEL Arche Jacques Coeur 222 Place Ernest Granier 34000 Montpellier et SCP BTSG en la personne de Me Marc SENECHAL 15 Rue de l'Hôtel de Ville CS70005 92200 Neuilly sur Seine.

AL891030072

➜ DÉMISSION

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

LDS 89

Société par actions simplifiée
au capital de 14 300 euros
Siège social
19, avenue Pierre Larousse
89000 AUXERRE
428 743 587 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions unanimes du 02/03/2021, les associés ont pris acte de la démission de M. Franck SADOINE de ses fonctions de Président avec effet au 18/02/2021, midi, et ont décidé de nommer en remplacement M. Thomas BLANC, demeurant 8, Rue du Docteur Majnoni d'Intignano - 21121 FONTAINE-LES-DIJON, en qualité de Président à compter du 02/03/2021. Pour avis.

AL891030055

➜ SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er décembre 2010,

Madame Joëlle Yvonne Charlotte MASSON, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à APPOIGNY (89380) 15 avenue Marie Noël, née à AUXERRE (89000), le 29 octobre 1952, ayant conclu avec Madame Charline Georgette DEFRUIT un pacte civil de solidarité sous le régime de l'indivision, le 6 juin 2005, enregistré au greffe du Tribunal judiciaire de AUXERRE le 10 juin 2005, décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 6 février 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 25 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé CHANTIER, notaire à APPOIGNY (89380) 5 rue du Professeur Mocquot, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit à compter du 1er mars 2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891030069

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 mai 1999,

Monsieur Xavier Pierre GALLECIER, en son vivant Retraité, veuf de Madame Nina BIELOVSEROFF, demeurant à JOIGNY (89300) 11 Rue Mozart.

Né à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013), le 26 juin 1931.

Décédé à JOIGNY (89300), le 3 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du

procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Brigitte GRANA ,

Notaire titulaire d'un Office Notarial à JOIGNY (Yonne), 48 avenue Gambetta , le 1er mars

2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du

notaire chargé du règlement de la succession : Maître Brigitte GRANA, Notaire à JOIGNY

(89300) 48 Avenue Gambetta, référence CRPCEN : 89041, dans le mois suivant la réception

par le greffe du Tribunal Judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du

testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891030077

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Etude de Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne) 2 Route de Nogent AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL- Délai d'Opposition Article 1007 du Code Civil – Article 1378-1 Code de Procédure Civil Loi n°2016-1547 du 18 Novembre 2016 Aux termes d'un testament fait en la forme olographe en date à LA POSTOLLE du 26 Décembre 1995, déposé au rang des minutes de Maître Lucile DUMAIRE, notaire à THORIGNY SUR OREUSE (Yonne) suivant acte de dépôt et de description du testament du 25 novembre 2020, Monsieur Jacques Léon GOBRY, en son vivant Retraité, demeurant à LA POSTOLLE (Yonne), 8 Route de Courroy, célibataire, née à LA POSTOLLE (Yonne), le 18 Novembre 1930, décédé à SENS (Yonne), le 10 Septembre 2020 a institué un légataire universel. Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Maître Alexandra ROUGEOT-PELLION, notaire associée de la SELARL ROUGEOT-PELLION, ABRIC titulaire d'un office notarial à DIJON (21 000) 28 bd François Pompon en charge du règlement de la succession dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de SENS de la copie authentique dudit procès-verbal et copie figurée du testament. Pour avis Le notaire

AL891030081

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 mars 2020

Mademoiselle Ginette Renée COURTOIS, en son vivant retraitée, demeurant à FLEURY LA VALLEE (89113) 4 Route de Joigny.

Née à FLEURY LA VALLEE (89113), le 18 juin 1936.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 3 novembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 26 février 2021 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400) 75Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891030083

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 octobre 2004

Madame Eva Camille MAURICE, en son vivant Retraitée, demeurant à CHENY (89400) 8 Rue Beauregard.

Née à CHICHEE (89800), le 30 avril 1923.

Veuve de Monsieur André René CERTENAIS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHENY (89400) (FRANCE), le 3 novembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès, le 5 mars 2021 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400) 75Bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891030084

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 juillet 2013,

Madame Yolande BEN ITAH, en son vivant veuve de Monsieur Adolphe ZAMBLERA, demeurant à MIGENNES (89400), EHPAD Les Mignottes, 1 rue de la Fraternité.

Née à OUJDA (MAROC), le 14 février 1930.

Décédée à MIGENNES (89400), le 7 décembre 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, le 5 mars 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400), 75bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Sens de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891030093

➜ NOMINATION

SAS EMPIRE TRANSACTIONS RENOVATION

Capital social : 1.500 euros
Siège social
21, rue de la Tour d'Auvergne
89000 AUXERRE
847 811 197 RCS AUXERRE

Changement de Président

Par AGE du 1/3/21, il a été approuvé la nomination en qualité de Président de la société, la SAS GROUPE EMPIRE ELASS sise 18, rue Jules Ferry à AUXERRE (89000), immatriculée 892 717 687 RCS AUXERRE représentée par son Président M. Mohamed EL ASSRI suite à la démission de M. Mohamed EL ASSRI des fonctions de Président. Mention sera faite RCS AUXERRE

AL891030054

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, Société Anonyme au capital de 1 487 675 euros, Siège social : Place de l'Europe - 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE, 017 151 200 RCS AUXERRE. La Société COFIDES L'AUDIT, domiciliée 8 Rue Alfred de Vigny - CS 31770, 25044 BESANCON, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de Société NOREA, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2026 ; il n'y a pas lieu de remplacer Monsieur Philippe BLIN, Commissaire aux Comptes suppléant.

AL891030063

S.J.B.
Société d'Avocats

BAUDOT SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social
Domaine de Saint Maurice
89170 ST FARGEAU
326 172 152 RCS AUXERRE

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er mars 2021, les associés ont pris acte de la démission de Madame Cécile DULION-BAUDOT de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 28 février 2021 et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur Yann ROMAGNY, demeurant 3 Chemin du Parc 89130 VILLIERS SAINT BENOIT, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2021.

POUR AVIS, le Président

AL891030094

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIÉTÉ SVBO CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 34 route de Sens
89400 EPINEAU les VOVES
R.C.S. SENS B 843 923 194

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 février 2021, il a été décidé de transférer le siège social primitivement fixé à Epineau les Voves, 34 rue de Sens (89400), à Montigny la Resle, 14 rue du Parc (89230), à compter de la date de l'assemblée.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.

Pour avis

AL891030005

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

LABORATOIRES D.E.A., Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, Siège social : 8, rue du Tertre NANTOU 89240 POURRAIN, 450 005 830 RCS AUXERRE. Aux termes d'une décision en date du 29 JANVIER 2021, le Président a décidé de transférer le siège social du 8, rue du Tertre NANTOU 89240 POURRAIN à Zone Artisanale des Champs Gilbards - 89240 POURRAIN à compter du 1er février 2021.

AL891030065

Maître Marie GANDRÉ
Notaire
6 rue Saint-Nicolas
89700 TONNERRE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale en date du 25 janvier 2021, les associés de la société dénommée «LE JAIS», dont le siège est à BRIENON SUR ARMANCON (89210), 11 route de Joigny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS (Yonne), sous le numéro SIREN : 803 587 948

Ont décidé de transférer le siège social à MORILLON (74440) 400 route des Champs à compter du 25 janvier 2021.

Formalités exécutées au RCS d'ANNECY (74).

Pour insertion

Maître Marie GANDRÉ

AL891030068

CMS

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social : 2 Impasse Albert Camus
89100 ST CLEMENT
843 942 129 R.C.S. SENS

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/02/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 76 bis Rue Victor Guichard - 89100 SENS, et ce, à compter du 02/03/2020.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL891030074

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS

Avis de mise à l'enquête publique unique des zonages d'assainissement et du pluvial de Rouvray et de Venouse

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs du 15 février 2021, les zonages d'assainissement et du pluvial des communes de Rouvray et Venouse seront soumis à l'enquête publique durant 32 jours calendaires du 08 mars 2021 au 08 avril 2021 inclus ; Madame Semblat, nommée par le tribunal administratif de Dijon, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- les dossiers seront déposés dans les Mairies de Rouvray et de Venouse aux jours et heures habituels d'ouverture de ces Mairies afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à Madame le Commissaire Enquêteur – Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs, 2 rue du serein, 89800 Chablis ou les transmettre par e-mail à l'adresse suivante : assainissement2@3cvt.fr– lequel les annexera au registre.

- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur :

à la Mairie de Rouvray : lundi 08 mars 2021 de 9h à 12h,

vendredi 19 mars 2021 de 10h à 12h,

mercredi 07 avril 2021 de 9h à 12h,

à la Mairie de Venouse : mardi 09 mars 2021 de 10h à 12h,

jeudi 18 mars 2021 de 16h à 19h,

jeudi 08 avril 2021 de 16h à 19h,

afin de répondre aux demandes d'information du public.

Le rapport et les conclusions de Mme le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils auront été transmis aux communes.

AL891029961

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence ALP00198967 parue dans terres de bourgogne, le 18/01/2021 concernant la société FIDEM, lire RCS de SENS en lieu et place de Immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL891030079

MATIGNON AUTOMATISME

Rectificatif à l'annonce parue dans le présent journal le 26/02/2021 concernant MATIGNON AUTOMATISME : il fallait lire en date du 18/02/2021.

AL891030099

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Georges Pompidou, le 23 février 2021** a été reçu le changement de régime matrimonial - portant adoption de la communauté universelle avec attribution de celle-ci au conjoint survivant - par Monsieur Marcel, André **GALLOIS**, retraité, et Madame Anne-Marie, Madeleine, Louise **LEFEVRE**, retraitée, son épouse, demeurant à Sens (89100), 169 rue des Déportés de la Résistance.

Monsieur né à Champigny (89340), le 3 mai 1949.

Madame née à Varennes-sur-Seine (77130), le 27 janvier 1949.

Mariés, tous deux en uniques noces, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MALIGNY - bois-taillis

96 a 40 ca - Casquets: C-163

zonage : zone N du PLU

MEZILLES - lande et bois-taillis

4 ha 85 a 45 ca - Champ du jardin: V-768 - Chateau blin: V-1025[782] - Le buisson: V-524

zonage : zone N du PLU

QUINCEROT - terre et pré - fonds occupé sur 3 ha 16 a 10 ca - recherche d'un bailleur pour la partie occupée

5 ha 27 a 50 ca - Sur la bergerie: ZH-31(A)-31(BJ)-31(BK)

zonage : RNU

SEIGNELAY :

- terre - fonds occupé - recheche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place :

1 ha 79 a 60 ca - Le bois du four: ZK-37- zonage : zone N du PLU

- terre - fonds occupé : 62 a 16 ca - La morelle: AB-2[4]-5[7]-7[10] - zonage : zone 1AU du PLU

ARMEAU - terre

71 a 90 ca - Les roches: ZA-65

zonage : zone A du PLU

COURTOIS-SUR-YONNE – terre et bois

1 ha 79 a 69 ca - Les galbauts: A-69-70 - Les grandes vignes: A-44 - Les petits galbauts: ZD-9 - Les vaugaudins: D-238 - Pres des aulnes: D-49 - Sous les champs rouges: D-9

zonage : zone N et A du PLUi

MONTACHER-VILLEGARDIN - terre

9 ha 30 a 97 ca - Bois du charbonnier: Z-83 - La montagne: F-426-427 - Le village: F-135

zonage : RNU

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE - bois

7 a 15 ca - La peau du loup: E-173

zonage : zone N du PLUi

LES VALLEES DE LA VANNE (VAREILLES) - terre et bois - parcelles occupées

3 ha 82 a 82 ca - La cote a bonnet: 429C-740 - Sous la cote d enfer: 429D-294-295-296-297-299 429ZD-26-27 - Vallee aux quesnes: 429ZH-2

zonage : zone A et Ncv du PLUi

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29 mars 2021 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL891030096

TEMPERE, Notaire à Villeneuve-la-Guyard (89340), le 10 juillet 1972, préalable à leur union célébrée à Montereau-Fault-Yonne (77130), le 29 juillet 1972.

De nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL891030061

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Romain LENDAIS, Notaire associé à VILLENEUVE SUR YONNE (89) 8 Quai du Commerce**, CRPCEN 89095, le 26 février 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Abdelkader **GUEDILI**, gestionnaire de stock, et Madame Anne-Cécile Lucie Marcelline Anne-Céline **FOUSSADIER**, infirmière, son épouse, demeurant ensemble à CEZY (89410) 5 rue du moulin d'en haut.

Monsieur né à SENS (89) le 15 décembre 1976,

Madame est née à ST GERMAIN EN LAYE (78) le 22 décembre 1982.

Mariés à la mairie de CEZY (89410) le 25 mai 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL891030101

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC FAITOUT

GAEC agréé au capital de 36 000 €. Siège social : 7 rue des Lilas – Villiers Bonneux – 89260 PERCENEIGE. 381 075 027 RCS SENS. Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2021, la collectivité des associés a décidé de transformer le groupement, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole. Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme seront les suivantes : Dénomination sociale : SCEA FAITOUT. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 36 000 €. Siège social : 7 rue des Lilas – Villiers Bonneux – 89260 PERCENEIGE Durée : Jusqu'au 6 mars 2041. Gérants : Mme Raymonde JUILLET épouse FAITOUT, demeurant 9 rue des Primevères, Villiers Bonneux 89260 PERCENEIGE, et M. Christophe FAITOUT, demeurant 7 rue des Lilas, Villiers Bonneux, 89260 PERCENEIGE. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. Pour avis, la gérance.

AL891030062

ABPM AVOCATS

Hildiparc 5 - Rue Bellum Villaré
Parc Tertiaire de La Croix St OUen
BP 70507
60205 COMPIÈGNE CEDEX
Tél : 03 44 23 00 11
abpm-compiegne@abpm.fr

SOCIETE D'ANALYSE ET DE GESTION ECONOMIQUE ET COMPTABLE S.A.G.E.C

Société anonyme transformée en société par actions simplifiée
au capital de 980 000 euros
Siège social
13, Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE
426 820 312 RCS AUXERRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions en date du 15/01/2021, l'Actionnaire Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 980 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : Administrateurs : Mme Geneviève DURAND, demeurant 2, rue du Collège - 89200 AVALLON et la société SAGEC DEVELOPPEMENT SAS, SAS au capital de 729 100 euros, ayant son siège social 13, Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie - 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n°493.314.710, représentée par M. Hervé GENDROT. Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : Jean-Michel HORTAULT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : La société SAGEC DEVELOPPEMENT SAS, SAS au capital de 729 100 euros, ayant son siège social 13, Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie - 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n°493.314.710, représentée par M. Hervé GENDROT. Il a été mis fin au mandat de la société ACTIS - AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire et de la SARL COREC, Commissaire aux Comptes suppléant. Pour avis

AL891030080

DECORUM

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 8 rue des Maraichers, 89100 SENS 803961820 RCS SENS Aux termes d'une délibération en date du 23 Février 2021, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : «toutes activités de fabrication, d'impression numérique sur tout support, de façonnage et la pose de papiers peints, vinyls, stickers sans préparation de support et par sous-traitance et plus généralement toutes opérations se rapportant à ces activités, conseils en décoration. «et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. POUR AVIS Le Président

AL891030089

ZEE PRO

SASU au capital de 6000 € €
Siège social : 10 Rue De L'etape
89300 JOIGNY
888746583 RCS de SENS

Par AGO du 15/02/2021, il a été décidé à compter du 01/03/2021 :

- De prendre pour nouvel objet social les activités de : TRAVAUX GÉNÉRAUX DE BÂTIMENT, PEINTURE, VITRERIE, PLOMBERIE, ELECTRICITÉ, ETANCHÉITÉ, ISOLATION, MENUISERIE, VÉGÉTALISATION, RÉNOVATION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, ACHAT / VENTE DE MATÉRIAUX, IMPORT / EXPORT DE TOUS PRODUITS NON RÉGLEMENTÉS

Statuts modifiés en conséquence

Mention au RCS de SENS

AL891030090

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

SAS DE ALMEIDA Alexis et Fils Société par actions simplifiée au capital de 49 200 euros Siège social : 1 Bis, Rue d'Aquitaine, 89000 AUXERRE 815 383 351 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 25 février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale SAS DE ALMEIDA Alexis et Fils par SAS DE ALMEIDA FRANCK. POUR AVIS Le Président

AL891030098

CESSION

Notaires

SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo et 22, rue du Puits des Dames

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien MILLARD, Notaire de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Julien MILLARD - Laure BERTHELIN Notaires & Conseils » titulaire d'un Office notarial à la résidence de SAINT FLORENTIN (89600), 26 Rue Dilo, le 17 février 2021, enregistré au SPFE AUXERRE, le 25 février 2021, dossier 2021 00006861, référence 8904P01 2021 N 00182, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Majdi BEN YOUSSEF, commerçant, et Madame Nacima TABBAKH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-FLORENTIN (89600) 10 rue Pierre Coudry.

Monsieur est né à HOUMT-SOUK-JERBA (TUNISIE), le 23 juillet 1983,

Madame est née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 12 mai 1987.

A :

La Société dénommée NAIL SAS, Société par actions simplifiée au capital de 1 500,00 euros, dont le siège est à SAINT-FLORENTIN (89600), 12 rue Dilo, identifiée au SIREN sous le numéro 889680666 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de d'alimentation générale type supérette sis à SAINT FLORENTIN, 12 rue Dilo, lui appartenant, connu sous le nom commercial VIVAL, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 504589516.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR),

- au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL891030064

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise**, le 24 février 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AUXERRE 1 le 01/03/2021 dossier 2021 00007342 référence 8904P01 2021 N 00192

A été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **EURL AMELIN-RIOTTE**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7623 €, dont le siège est à JOUX-LA-VILLE (89440), rue Crété, identifiée au SIREN sous le n° 418540886 et immatriculée au RCS de AUXERRE.

A :

La Société dénommée **SARL BASTIN SEBASTIEN**, Société à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à VINCELOTTES (89290), 31 rue d'Irancy, identifiée au SIREN sous le n°890983034 et immatriculée au RCS de AUXERRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Maçonnerie Générale et de rénovation en batiments, Terrassements, couverture et Transports de matériaux sis à JOUX LA VILLE, (89440) Rue Crété, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au RCS de AUXERRE, sous le numéro 418540886.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR),

- au matériel pour CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office Notarial de VERMENTON (Yonne), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL891030067

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à
Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à Saint Sauveur en Puisaye (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 22 février 2021, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'Auxerre 1, le 26 février 2021, dossier 2021 00007084, référence 8904P01 2021 N 00206 a été cédé un fonds de commerce par :

M. Alain Franck René COLLET et Mme Delphine Joëlle REGNIER, son épouse, demeurant ensemble à Auxerre(89000) 2 rue du Mont Brenn. M. est né à MONTARGIS (45200), le 31 août 1970 et Mme est née à Fontainebleau (77300), le 26 janvier 1976.

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre le 19 mars 2018, représentés par La SELARL DE MANDATAIRE JUDICIAIRE-Maître François CARLO, mandataire judiciaire à Joigny (89300), 2 Chemin de la Guimbarde.

Au profit de :

La Société dénommée LE PAIN DE MON ENFANCE, SAS au capital de 10 000,00 euros, dont le siège est à Saint Sauveur en Puisaye (89520) 8 place du Marché, identifiée au SIREN sous le numéro 887832830 et immatriculée au RCS d'AUXERRE.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE sis à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (89520), 8 place du Marché, immatriculé au RCS d'Auxerre, sous le numéro 485098669.

Le CESSIONNAIRE a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Moyennant le prix principal de SEIZE MILLE EUROS (16 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour MILLE EUROS (1 000,00 EUR),au matériel pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du mandataire judiciaire susnommé vendeur dans l'acte, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Le notaire

AL891030088

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot**, le 1er mars 2021, enregistré à AUXERRE 1, le 2 mars 2021, Dossier 2021 00007472 référence 8904P01 2021 N 00196, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Bernard Emile **TIBLE**, Retraité, demeurant à BEAUMONT (89250) 20 rue des Ecoles. Né à BRIENON-SUR-ARMANCON (89210), le 9 juillet 1950. Divorcé de Madame Maria **BALOCH**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de AUXERRE (89000), le 5 septembre 2019, et non remarié.

A : Monsieur Sébastien **ETHEVE**, cuisinier, demeurant à CHARBUY (89113) 11 Grande Rue. Né à AUXERRE (89000), le 9 janvier 1984. Célibataire.

Désignation du fonds : fonds de commerce de café café avec la licence 4ème catégorie, loto, jeux de grattage et de tirage Française des jeux, gérance de débit de tabac, restauration rapide sis à CHARBUY 89113, 13 grande rue,, lui appartenant, connu sous le nom commercial «LE RELAIS DE CHARBUY», et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 452 793 839.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR),

- au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL891030100

Terres de Bourgogne
Retrouvez toutes nos vidéos sur
YouTube

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaire

SELARL «Office Notarial de SAINT AVERTIN»
Notaires associés
15, rue des Granges Galand
37550 SAINT AVERTIN

N.O.T.R.A

Société Civile Immobilière
au capital de 304,90 €
Siège social
48 avenue Gambetta 89300 JOIGNY
RCS SENS 409 989 779

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 février 2021, il a été pris acte de la nomination de Mme Odile BROCARDI, demeurant à VILLEVALLIER (89330) 56 rue de la République et de M. Marc BROCARDI, demeurant à PARIS (75007), 19 rue de Tourville en qualité de nouveaux gérants à compter du 6 février 2021 pour une durée illimitée, en remplacement de M. Léon BROCARDI, décédé.

Mention sera faite au RCS de SENS

AL891030086

NON DISSOLUTION

L'AUBERGE CHEVILL'YONNE

Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social

Dénomination : L'AUBERGE CHEVILL'YONNE. Forme : SARL. Capital social : 25000 euros. Siège social : 2 Allée EDITH CHAUSSON A CHEVILLON, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE. 850175167 RCS de Sens. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2021, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL891030071

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

de L'EURL BOZAN « en liquidation »
814211728 RCS SENS
Capital social : 1000€
siège social : 60 grande rue 89100 Sens

L'associé unique a approuvé en date du 1er janvier 2021 les comptes définitifs de liquidation selon le procès verbal en date du 1er janvier 2021.

s'étant désignée comme liquidateur, elle a déposé les comptes au greffe du tribunal de Sens

Cette liquidation prendra effet à compter du 1er janvier 2021

Liquidateur quitus : MME KURT ELIF démeurant au 10 Avenue de la marne 89100 greffe compétent : greffe du tribunal de Sens

AL891029781

B.C.M.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2020 de B.C.M, SCI en liquidation au capital de 1000 euros ayant son siège Les Marais Guerchy 89113 VALRAVILLON immatriculée 497573394 RCS SENS a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Christophe BECHERT et Mme. Marion BECHERT, demeurant Les Marais Guerchy 89113 VALRAVILLON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisés à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Les Marais Guerchy 89113 VALRAVILLON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL891029975

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 16 février 2021 de B.C.M, SCI en liquidation au capital de 1000 euros ayant son siège Les Marais Guerchy 89113 VALRAVILLON immatriculée 497573394 RCS SENS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe BECHERT et Mme. Marion BECHERT, de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31 décembre 2020. Le bilan de clôture sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Les Liquidateurs

AL891029976

HOTEL DU CYGNE

LIQUIDATION

HOTEL DU CYGNE - AUXERRE. Société à responsabilité limitée en cours de liquidation. Au capital de 7 500,000 euros. Siège social : 14 rue du 24 Août - 89000 AUXERRE. Siège de liquidation : 19 rue des Roses - 89290 CHAMPS-SUR-YONNE. Liquidateurs : Monsieur Bernard ROBLIN et Madame Martine ROBLIN demeurant ensemble 19 rue des Roses - 89290 CHAMPS-SUR-YONNE. 489 009 647 RCS AUXERRE. Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandats et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Les liquidateurs.

AL891030053

SARL JARDINS SERVICES JEAN CORBERON

L'AGE du 31/12/2020 de la SARL JARDINS SERVICES JEAN CORBERON, au capital de 4 000 €, dont le siège social est à SENS (89100), 31, Chemin des Prés du Buisson, 531 179 448 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

A été nommé comme liquidateur M. Jean CORBERON, demeurant à SENS (89100), 31, Chemin des Prés du Buisson.

Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL891030057

JARDINS SERVICES JEAN CORBERON

L'A.G.O. du 29/01/2021 de la SARL en liquidation JARDINS SERVICES JEAN CORBERON, au capital de 4 000 €, dont le siège social est à SENS (89100), 31, Chemin des Prés du Buisson, 531 179 448 RCS SENS, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/2020, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/12/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de SENS.

Mention sera faite au RCS de SENS.

AL891030058

PAS CON LEON

SAS au capital de 10.000€
Siège social
1 RUE MONTEBELLO 89480 ANDRYES
838 316 552 RCS d'AUXERRE

Le 31/12/2020, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2020. Radiation au RCS d'AUXERRE

AL891030060

SARL ANNE ET REMI PROFFIT

Clôture de liquidation

SARL ANNE ET REMI PROFFIT Société à responsabilité limitée en cours de liquidation au capital de 2 000 €. Siège social : Ferme de la basse cour 89710 SENAN. Siège de liquidation : 35 route d'Aillant 89710 SENAN. Liquidateurs : M. Rémi PROFFIT et Mme Anne PROFFIT demeurant 35 route d'Aillant 89710 SENAN. RCS SENS 423 347 046. Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Les liquidateurs.

AL891030075

SCI DE LA MAISONNERAIE

Société civile immobilière
Au capital de 1524,49 euros
Siège social
1 rue Pasteur - 89690 CHEROY
siège de liquidation
11 Rue Jean Bouin, 43300 LANGAEC
349 141 101 RCS SENS

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Le liquidateur.

AL891030076

EARL DE L'ERABLE

EARL au capital de 7 500 €
Siège social
22 rue des Charmeaux- 89150 VALLERY
808 101 687 RCS SENS

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 1er février 2021, la dissolution anticipée de la société a été décidée à compter de cette date, date à laquelle il sera mis fin aux fonctions du gérant. M. Éric SOTTIAUX, demeurant à VALLERY (Yonne), 22 rue des Charmeaux, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura à compter du 1er février 2021 les pouvoirs les plus

étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, à l'adresse suivante : 22 rue des Charmeaux, 89150 VALLERY, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis, le liquidateur.

AL891030078

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Dénomination : HOTELS ET TRADITIONS ENSEIGNE COMMERCIALE : LE MAS DES LILAS. Forme : SARL au capital de 7622 euros. Siège social : LA COUR BARREE, 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE. 411564529 RCS d'Auxerre. Suivant décision du 30 septembre 2020, l'associée unique ALGRAIN ET THIERRY, SARL au capital de 8000 euros, sise LA COUR BARREE, 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE, 520852476 RCS Auxerre, a décidé la dissolution sans liquidation de la société dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. pourront former oppositions devant le Tribunal de Commerce

AL891030087

Notaires

SELARL Julien MILLARD
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26 rue Dilo et 22 rue du Puits des Dames

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE FREVAULT-AVROLLES

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 35.673,07 euros
Siège social
SAINT FLORENTIN (89600)
5 rue des Fossés Avrolles
R.C.S. AUXERRE n°403 891 088

Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 22 février 2021, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE et la société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le notaire

AL891030095

➜ AVIS DE CONSTITUTION

CUMA DES CHAPELOTS

Suivant acte sous seing privé en date du 02/03/2021, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable dénommée «Cuma des Chapelots».

Son siège social est établi au 15 avenue de la Liberté 89800 Chablis.

Elle sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL891029760

CUMA 2PLV

Suivant acte sous seing privé en date du 25/01/2021, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole à capital variable dénommée «Cuma 2PLV «.

Son siège social est établi chez Scea de Perret, 7 Grande Rue 89740 Gland.

Elle sera immatriculée au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le président

AL891029954

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/02/2021 à SENS (89100), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU

DENOMINATION : TAXI JB

CAPITAL : 1 000 €

SIEGE SOCIAL : 2 B, Cours Tarbé à SENS (89100)

OBJET : transport de personnes par taxi et activité de taxi, taxi conventionné (VSL), transport de colis et, d'une manière générale, tout ce qui peut se rapporter directement ou indirectement à ces activités.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Mr Jamel BENHAMMADI domicilié au 2 B, Cours Tarbé à SENS (89100).

IMMATRICULATION : au RCS de SENS

AL891030056

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Caroline LAMBERT, Notaire à JOIGNY (89300), 33 Avenue Gambetta, en date du 27 février 2021

Dénomination : SCI SANOJ.

Forme : Société civile immobilière.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 150,00 euros

Montant des apports en numéraire : 150,00 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Siège social : 6 rue du Puits - Hameau de Vigny, 89210 VENIZY.

La société sera immatriculée au RCS SENS.

Gérant : Monsieur Christophe Guy Joset LONCHAMP, demeurant Ambassade de France - 25 rue Istiqbol,TACHKENT (OUZBEKISTAN)

Pour avis.

AL891030082

SCI MMEL

Suivant un acte ssp en date du 20/02/2021, il a été constitué une SCI

Dénomination : SCI MMEL

Siège social : 7 Grande Rue 89800 MALIGNY

Capital : 100 € €

Activités principales : achats locations de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérant : Mme SCICLUNA Elisabeth Thérèse Simone Héloïse 7 Grande Rue 89800 MALIGNY

Cession de parts sociales : libre

Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL891030085

CABINET COLLET & ASSOCIÉS

EXPERT-COMPTABLE
38, rue Bézout
77140 NEMOURS
Téléphone : 01.64.28.13.61

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 février 2021, à PARON. Dénomination : HOLDING SMNS. Forme : SARL. Objet : La prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, ainsi que la réalisation de prestations de services au profit des entreprises en général, et de ses filiales, en particulier. L'acquisition, la détention et la gestion de tous titres de valeurs mobilières de sociétés commerciales et ou civiles . Durée : 99 années. Capital social : 1 000 euros Siège social : 10 Rue Chanteprime - 89100 PARON. Gérant : Monsieur Jamal AHIL, demeurant 10 Rue Chanteprime, 89100 SENS. La société sera immatriculée au RCS SENS.

AL891030097

Terres de Bourgogne

Rejoignez-nous sur les **réseaux sociaux**

Facebook Twitter agribourgogne.fr

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 52 €
- ◯ pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__

date d'expiration: __/__

SIGNATURE